



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1428

Texte de la question

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET GÉOGRAPHIQUE

M. le président. La parole est à Mme Claude Greff, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Claude Greff. Ma question s'adresse à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

Monsieur le secrétaire d'État, la mobilité géographique et professionnelle en France s'applique peu. Pourtant l'enjeu n'est pas mince : face à la situation difficile que connaît actuellement notre pays, elle est jugée plus que jamais nécessaire.

Il s'agit d'accompagner le retour à l'emploi de salariés menacés par des restructurations ou de demandeurs d'emploi, et de répondre à des besoins spécifiques ou à des offres non satisfaites dans plusieurs bassins économiques. Mieux organisée, cette mobilité pourrait constituer un atout considérable pour un développement créateur d'emplois.

Les statistiques prouvent que changer de travail et de région pour un projet professionnel est pertinent.

Cependant des freins existent, les plus importants tenant aux contraintes liées au logement, à l'accompagnement de la famille et à la perte de l'emploi du conjoint, à la peur de l'inconnu et à la méconnaissance de nos territoires. Beaucoup d'efforts doivent aussi être consentis par les salariés pour affronter les multiples démarches administratives et personnelles. De plus, la mobilité géographique professionnelle entraîne des coûts importants pour les ménages.

Si de nombreuses aides à la mobilité sont mises en place par l'État et les collectivités territoriales, elles restent mal connues du public, des salariés, mais aussi des responsables des ressources humaines et très souvent des organismes de l'emploi.

Monsieur le secrétaire d'État, quelles mesures souhaitez-vous prendre afin de faciliter la mobilité professionnelle et géographique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. François Lamy. Le copain de Rachida Dati !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Madame la députée Claude Greff, vous avez souligné une réalité trop souvent oubliée : quand on n'a pas de permis de conduire, quand on n'a pas de voiture ou tout autre moyen de déplacement, les chances de trouver un emploi sont quasiment diminuées de 50 %. Nous avons d'ailleurs effectué ensemble un déplacement au Havre, afin d'avoir un échange sur le sujet avec des demandeurs d'emploi et des agents de Pôle emploi. Le Premier ministre a souhaité aller plus loin en vous confiant un rapport sur ce thème.

Qu'est-ce qui, d'ores et déjà, a bougé ? Avec Christine Lagarde, nous avons doublé les aides à la mobilité, qui sont passées de 40 à 80 millions d'euros. Nous avons aussi essayé de sortir de cette logique de statut stupide dans laquelle nos politiques de l'emploi étaient enfermées : on aide un demandeur d'emploi qu'il soit ou non indemnisé, à la seule condition que cela lui permette de retrouver un emploi.

Ces mesures nous ont permis de créer de nouveaux dispositifs plus concrets, plus efficaces : financer des permis de conduire dans des zones expérimentales à Marseille ou au Havre ; mettre à disposition des voitures, notamment en s'appuyant sur des auto-écoles associatives ; appliquer des défraiements kilométriques pour des demandeurs d'emploi qui reprennent un travail un peu plus loin de chez eux.

Votre rapport préconise diverses mesures pour aller plus loin : simplifier la machine administrative, permettre

l'accès à des conseils personnalisés, aider au déménagement de ceux qui passent d'une région à l'autre, de Rhône-Alpes en Bourgogne par exemple, dans le but de retrouver un emploi.

Le Premier ministre auquel vous avez remis votre rapport a souhaité que ces propositions puissent être expertisées par le Conseil d'orientation pour l'emploi. Dans les deux mois, nous essayerons de déterminer lesquelles peuvent être directement applicables.

Par les temps qui courent, trouver un emploi est déjà suffisamment difficile...

M. Patrick Roy. Eh oui !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. ...pour que la mobilité ne soit pas un obstacle quand une opportunité se présente. C'est grâce au travail avec les parlementaires que nous pourrions avancer sur le sujet.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [Mme Claude Greff](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1428

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 juin 2009